COMMUNE DE
CHÂTEAU-D'ŒX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Œx
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 23 novembre 2022
Greffe + Travaux_0135 + 614_Communications édités + Cimetières_lju

Cimetière de Château-d'Oex

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Lors de la séance du Conseil communal du 15 septembre 2022, la Municipalité annonçait, répondant à une question qui lui était posée, que des herbicides étaient toujours ponctuellement utilisés au Cimetière de Château-d'Oex pour l'entretien des tombes.

Renseignements pris auprès de l'entreprise prestataire, il s'agit d'environ un demi-litre par année à l'heure actuelle. Bien que cette quantité soit faible, la Municipalité souhaite se montrer exemplaire.

Il a dès lors été décidé de supprimer progressivement l'emploi de ce type de substances.

Pour ce faire, l'espace entre les tombes sera élargi à mesure que celles-ci seront affectées et désaffectées. Le gravier et les dalles restantes seront enlevés, et les surfaces ensemencées avec du gazon.

Une tondeuse pourra dès lors effectuer l'entretien de ces espaces, comme c'est déjà le cas dans la zone réservée aux concessions.

Nous sommes aidés dans cette démarche par le fait que de moins en moins de gens souhaitent être enterrés et que nous disposons donc de surfaces de plus en plus importantes.

La Municipalité précise en outre qu'il s'agit d'une opération neutre du point de vue financier.

La Municipalité.